

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
MAIRIE
616, rue Principale
62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 août 2017**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit août, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

Présents : Mmes et MM. THOREL Gilles, BOUCHEZ Christel, AGEORGES Benoît, POTTIEZ Bruno, COQUEMPOT Bruno, SOHIER Isabelle, MESER Delphine, HANNEBICQ Nicolas, PRUVOST Francis, ALBA Jocelyne, BLANQUART Alain

Absents représentés : LOOSEN Chantal par SOHIER Isabelle
DERAEDT Didier par THOREL Gilles
CAMUS Lydie par MESER Delphine

Secrétaire de séance : MESER Delphine

La lecture du compte rendu de la réunion précédente n'appelle aucune observation

Remerciements

- De la famille LEDOUX pour les fleurs offertes lors du décès de Mme LEDOUX Christiane

COMPTES RENDUS ANNUELS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Le Conseil Municipal doit délibérer sur les rapports annuels des délégations de services publics de la CAPSO. Le lien vers les rapports a été envoyé à l'ensemble du conseil municipal, par mail, le 22 août. Les rapports concernés par notre commune sont :

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau au titre de l'année 2016
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement ex-sidearw au titre de l'année 2016
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif au titre de l'année 2016
- Rapport annuel sur la collecte de déchets ménagers au titre de l'année 2016

Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'ensemble des rapports.

OCCUPATION DE LA SALLE POLYVALENTE

L'association de la Gymnastique Volontaire demande la possibilité d'occuper la salle polyvalente le jeudi matin pour y faire des séances de Zumba Gold (selon le nombre d'inscriptions). Cette association occupe déjà la salle polyvalente le lundi soir, le mardi soir et le mercredi soir, ce qui laisse peu de temps pour des interventions ménage, maintenance... Le

conseil municipal émet un avis favorable à cette demande. Un courrier sera adressé au président de l'association lui demandant de faire en sorte que la salle soit rendue propre (bouteilles, mouchoirs, papiers...), et que la Mairie le prévienne de la potentielle indisponibilité de la salle au minimum 1 semaine à l'avance.

NOUVEAU SERVICE COMMUN DE TRANSPORTS OCCASIONNELS

Par délibération n°185-17 du conseil communautaire du 10 mars 2017, la CAPSO a validé le principe de la création d'un service commun de transports occasionnels à destination des écoles. Les missions : Organisation du transport des élèves vers les piscines, dans le cadre des séances d'apprentissage de la natation, organisation du transport des élèves dans le cadre de la projection de films à visée pédagogique proposée sur les sites de l'AREA à Aire sur la Lys, ENERLYA à Fauquembergues et cinéma O'CINE à St-Omer, organisation du transport des élèves vers la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de St-Omer.

Le service commun est organisé par les services de la CAPSO. Cette dernière intègre donc les prestations objet du service commun dans les marchés de transports occasionnels qu'elle signe avec des transporteurs. La CAPSO règle les factures relatives aux prestations de transport effectuées auprès de ses prestataires. En contrepartie de son adhésion au service commun, la commune signataire contribue à la prise en charge d'une quote-part du coût de l'organisation dudit service. Le conseil municipal émet un avis favorable à 10 voix pour et 1 abstention à la signature de cette convention.

GESTION DES SALLES COMMUNALES

- M. le Maire évoque le problème de certaines associations occupant des salles communales pour des réunions et laissant les lieux sales. Un courrier sera donc fait à chaque association leur indiquant que dorénavant leurs réunions et assemblée générale se feront à la salle du stade et cette dernière devra être rendue propre.
- Lors de la dernière réunion de conseil municipal il a été voté le montant de la caution de la salle polyvalente à 1 000 €. Il faut également fixer le montant de la caution de la salle du stade. A l'unanimité le conseil municipal vote le tarif de 500€.
- Suite à l'arrêt des rythmes scolaires il est demandé au conseil municipal de modifier les horaires de remise de clefs lors de la location des salles : 11h30 au lieu de 18h30. Le conseil municipal émet un avis favorable.
- Il est décidé que les associations feront leurs réunions et assemblée générale à la salle du stade, et qu'elles devront rendre cette dernière propre.
- Au vu de l'état des chaises de la salle du stade, M. le Maire souhaite acquérir 50 chaises en remplacement. L'ensemble du conseil municipal valide.

GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

En raison de la non reconduction de contrat aidé, M. le Maire explique à l'ensemble du conseil municipal que des aménagements notamment au niveau des heures de ménage des bâtiments communaux ont dû être effectués.

DIVERS

- Décision modificative : Il manque de l'argent en Dépense d'Investissement au chapitre 20 (Immobilisations incorporelles). Nous avons budgété 10 000 € et nous sommes en dépassement de 2 627.84 €. Explication : le schéma communal de défense incendie (6 240 €) avait été prévu d'être payé au chapitre 21 (article 21 568) mais la trésorerie veut que ce soit au chapitre 20 (article 2031). Le conseil municipal émet un avis favorable à la décision modificative suivante :
 - chapitre 21 article 21 568 – 6 470.06 €

- chapitre 20 article 2031 + 6 4 70.06 €
- La CAPSO a mis en place une aide financière aux acquisitions pour toutes les bibliothèques appartenant au réseau, sous la forme d'un fonds de concours et ceci dans une volonté de poursuivre et renforcer les actions de mise en réseau pour les bibliothèques ayant signé une convention. Ce fonds de concours est donc alloué à l'ensemble des bibliothèques et ce dès cette 2017, pour les acquisitions de documents. (50% du budget alloué à la bibliothèque). Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à la demande de subvention auprès de la CAPSO.
- Suite au rapport de Socotec sur l'électricité dans les bâtiments communaux, M. le Maire informe qu'il y en a pour 1 000 € de travaux.
- Les conseillers sont également informés de la visite dans la commune de M. le Député Benoit POTTERIE, le 22 septembre à 10h.
- Une conseillère signale beaucoup de déchets sur la Place suite à la brocante du 15 août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Le secrétaire de séance,



Delphine MESER

Le Maire,



Gilles THOREL